

**Projet Tutoré** 

# Sommaire:

| NTRODUCTION3   |
|--|
| nformation générale sur le document, les objectifs du ocument, sa structure et les documents référencés.   |
| . Enoncé3  |
| escription détaillée du problème à résoudre, le contexte, les<br>bjectifs du projet. Si besoin, on fait une présentation de<br>existant . Définition des objectifs que doit atteindre la solution. |
| . Pré-requis3  |
| Connaissances requises, ressources matérielles et ogicielles, compétences nécessaires.   |
| . Priorité4  |
| es priorités éventuelles du développements si elles ont té fixées avec l'accord du client.   |

Saliou BA Julien DAURAT Ariella LEVY Bastien MARAIS

### 21/10/2017

## Cahier des charges

#### INTRODUCTION

Ce projet est une application web qui cherche à faciliter la gestion du système de reprographie de l'IUT de Vélizy. Celle-ci doit permettre une meilleure communication entre les clients, ici les professeurs et le service de reprographie. Dans ce document nous commencerons par présenter une description avancée du problème qui se pose avec le système de reprographie actuel, chose qui nous permettra de mettre en avant la solution envisagée. Nous procéderons ensuite à une présentation des détails techniques en spécifiant les outils que nous utiliserons au cours de ce projet. Pour finir, il sera important de mettre en évidence les différentes contraintes présentes ainsi que les exigences du client, chose essentielle à la bonne réalisation du projet.

#### I./ Enoncé

Le système de reprographie actuel n'est pas le plus efficace, les professeurs doivent envoyer leurs demandes de photocopie par email électronique ou directement physiquement sur papier. Les professeurs ne peuvent pas savoir où en sont leur demandes, ni même si elles sont terminées ou en cours de traitement. Ce n'est donc pas un système extrêmement pratique et efficace.

Le projet serait créé dans le cadre du remplacement du système actuel de l'IUT de Vélizy par une application Web qui permettrait d'optimiser le temps de traitement des demandes et la facilitation de ces demandes.

Le projet devrait permettre de créer un système où les professeurs peuvent demander des photocopies, en spécifiant des informations comme le nombre de copies, la façon dont elles sont photocopiées (recto, recto/verso...), les finitions (agrafe, livret...), suivre l'état des demandes de photocopies, si elles ont été reçues par la reprographie, traitées ou prêtes à être récupérées.

On peut supposer que les personnes qui travaillent à la reprographie reçoivent les demandes dans l'ordre de leur arrivées, et quand ces demandes sont traitées, ils ont la possibilité d'en modifier le statut, pour informer les professeurs de l'état d'avancement de leur demandes. Un email ou une notification pourront être envoyé au professeur demandeur pour l'informer de l'avancement de sa demande et, le cas échéant, qu'il peut venir récupérer ses photocopies.

Les différents statuts possibles pour accéder au site sont les suivants : "Professeur" et "Reprographie". Un professeur pourra donc en se connectant faire une demande d'impression qui sera gérée par les personnes qui travaillent à la reprographie. Pour que les demandes soient traitées plus facilement grâce à un système de tri et pour faire des études statistiques, les professeurs seront classés en fonctions de leur principal département d'enseignement principal(INFO, MMI, GEII, RT, ISTY..).

Saliou BA Julien DAURAT Ariella LEVY Bastien MARAIS

### II./ Pré-requis

Pour la réalisation de ce projet nous utiliserons différents outils de programmation et d'affichage :

Langages WEB : php, html, css, javaScript

Base de données : PL/SQL et MySQL

L'application doit fonctionner sur les ordinateurs de l'IUT de Vélizy. L'interface de

l'application devra être pratique et fonctionnelle et si possible responsive.

#### III./ Priorités

Pour ce projet nous disposons de plusieurs contraintes de temps comme un rapport de conception et un prototype à rendre pour le vendredi 23 février 2018. La remise finale du projet se fera quant à elle au plus tard le vendredi 1er juin 2018.